

ALLOCUTION DE FIN DE LEGISLATURE 2011 - 2016

Au Conseil communal de Belmont-sur-Lausanne

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous voici donc arrivés au terme de cette législature, deuxième édition d'une durée de cinq ans. Plusieurs échanges avec des collègues d'autres communes m'amènent au constat que la durée de 5 au lieu de 4 ans peine à prendre ses marques : nombre de préavis en chute libre lors de la cinquième année et absences relativement nombreuses aux séances plénières, dont le nombre fond comme neige au soleil. Si cela a été vrai à Belmont ces derniers mois, cela en était criant au niveau du Grand Conseil vaudois.

Il est intéressant de se rappeler que le législateur avait décidé que pour pouvoir travailler efficacement, il fallait au moins trois années pleines. La justification se trouvait dans le fait que la première année les élus doivent trouver leurs marques, alors que la dernière privilégie les discussions pré-électorales. Voilà bien un exemple qui montre à quel point le débat politique peut être pollué par l'appartenance partisane. Belmont a échappé à ce syndrome, du moins jusqu'en 2021, et nous pouvons remercier notre corps électoral.

Ceci exprimé, je vous propose de tirer un bref bilan de la présente législature. Mais rassurez-vous, je ne vais pas refaire l'historique que vous connaissez déjà, grâce aux rapports de gestion successifs et aux nombreuses communications municipales qui ont égayé vos séances.

A tout seigneur, tout honneur. Je commencerai donc par les trois présidents qui se sont succédé au perchoir de votre Assemblée :

- Helene Pinto-Lischer qui a assuré de main de maître la transition entre l'ancien et le nouveau Conseil. Trois importantes décisions se sont prises sous sa houlette : la construction de la 3^{ème} étape du Collège et son méga-crédit de 15 millions, la rénovation de la Maison Pasche et celle du bâtiment de l'Auberge communale. C'est aussi Helene qui a apporté votre message lors de la première édition à Belmont d'une soirée de Pully-Lavaux à l'heure du Québec. Et pour que personne ne doute qu'elle aussi aime Belmont, elle vous a fait plébisciter la construction du Refuge de Malatête.
- La Reine est morte, vive le Roi : Christian Dupertuis a eu le privilège de vous faire voter sur la création de « Désirée », la ligne de bus que nous attendions depuis trois décennies, à savoir le fameux mini-bus 49. S'en est suivi la réhabilitation de nos trois fontaines historiques, puis du règlement sur les déchets (un vrai pensum), enfin sur celui qui fixe vos règles de fonctionnement. Bravo Christian d'avoir brillamment relevé le défi d'être notre « chef d'orchestre » durant trois ans.
- Votre Président actuel, Alfred Roth, aura « bénéficié » de cette année de fin de législature, période qui a vu notre dette exploser pour la bonne cause. Donc peu de demandes de crédit sous sa direction, mais trois règlements tout sauf digestes, à moins d'être féru de lectures créant la somnolence. Il y a 48 heures, le futur Conseil communal, donc dès minuit ce soir, vient de lui accorder sa confiance pour une nouvelle année de présidence. Merci Alfred, de nous mettre à disposition toute ton autorité naturelle et ton goût pour le partage festif, duquel nous avons pleinement bénéficié lors de la virée à « droit de Travers » comme ils disent dans cette belle vallée neuchâteloise.

A l'issue de la séance d'assermentation de 2011, je vous avais présenté le "programme de législature" municipal. Le résultat espéré est atteint. La parfaite collaboration entre nos deux institutions est aussi à relever. Si nous sommes toujours arrivés à tirer à la même corde, c'est aussi grâce à l'engagement sans faille et à la curiosité de vos différentes commissions, lors des séances de présentation des préavis, puis à vous, Mesdames et Messieurs les Conseillers qui, souvent en peu de mots, mais toujours bien à propos, avez maintenu notre vigilance en éveil. Soyez-en ici très sincèrement remerciés.

Je vous fais grâce des nombreux objets qui vous ont été soumis durant cette législature par voie de préavis, complétés par plus de 500 pages de rapports de gestion, qui font désormais partie de votre connaissance aigüe de notre village. La Municipalité tient néanmoins à relever quelques dossiers essentiels au bien-être des Cancoires qui, sans vous, seraient restés au fond des tiroirs :

- La construction de la troisième étape de notre Centre scolaire, d'une efficacité doublée d'une beauté architecturale qui a fait des envieux jusqu'au plus haut sommet de l'Etat. Je fonde ce propos sur ceux de notre Conseiller d'Etat Pascal Broulis, qui parle de notre réalisation de Temple scolaire pharaonique. Comme lui pensait au prix, j'ai pu lui répondre que le futur Pôle muséal à Lausanne n'aurait rien à nous envier. Belmont prépare l'avenir de ses enfants et le canton rend hommage aux artistes du présent et du passé.
- La réhabilitation de notre bâtiment aux origines bernoises, donc celui de l'Auberge, a eu droit aux meilleurs soins, ceci jusque dans les détails opérationnels de la cuisine, aujourd'hui réputée loin à la ronde. Nous avons pris, avec le restaurant, un virage dans le mode de fonctionnement « propriétaire/locataire ». La Télévision Suisse Romande vient de relever la pertinence de notre modèle, le seul, actuellement du moins, à pérenniser un établissement public dans un village. Il est vrai que les banquiers, qui ont la réputation de vous prêter un parapluie quand il fait beau, et de vous le reprendre lorsqu'il pleut, ne prennent même plus le risque du prêt, craignant les pépins immédiats avec les emprunteurs. A leur décharge, près de la moitié des établissements changent de tenanciers après une année.
- La Maison Pasche, ou comment passer du rêve à la réalité ? Depuis le milieu des années 80, le désir de construire quelques logements pour nos jeunes était dans les objectifs de la Municipalité et de votre CCU. Le nerf de la guerre c'est l'argent, et celui-ci coulait à flots trop réduits pour en soustraire quelques gouttes. Il aura donc fallu donner du temps au temps, pour atteindre l'objectif. Après quelques années d'exploitation, nous pouvons tirer une conclusion positive, du moins sur le plan financier, nos jeunes intéressés l'étant moins qu'il y a quelques années. La vie étant un éternel recommencement, nul doute que la roue tournera dans la bonne direction.
- Nous avons aussi inauguré notre deuxième Refuge, dédié exclusivement à nos habitants, et à nos entreprises qui en ont assuré une large part du financement par leurs dons. Pour mémoire, ils ont offert Fr. 150'000.-, votre Société de développement Fr. 50'000.- et la Commune Fr. 50'000.-. Malatête existe donc grâce à l'ensemble de notre collectivité villageoise.
- 850 ans en 2014. Quel bonheur pour nous d'avoir eu notre date inscrite dans le « Grand Livre » des Communes Suisses. Quelques rares personnes m'ont posé la question suivante : pourquoi ne pas attendre un chiffre rond pour « monter une méga teuf » ? A la Normande, j'ai répondu par une autre question: que connaissez-vous de votre village ? Cette plaisante plaisanterie a fait mouche, les yeux devenant rieurs. Oui,

Mesdames et Messieurs, Belmont à fait fort, très fort, « trop fort » dans le jargon de la nouvelle génération. Mais ce n'est pas votre Municipalité qui était en première ligne, mais les petites fourmis de nos sociétés locales, de la paroisse, de l'école et d'autres acteurs issus de l'administration communale. Il faut bien admettre que sans votre OK financier, le rêve se serait transformé en cauchemar. Mais tout le monde était confiant : le Conseil communal allait dire « oui ». Alors, tout simplement « merci » à toutes les entités que je viens de citer.

- Je vous ai dit qu'un livre nous avait livré la date. Impensable donc pour quelques-uns de nos citoyens de ne pas livrer à leur tour l'histoire de notre village au travers d'un livre. Aujourd'hui, nous possédons un splendide ouvrage qui retrace notre passé de manière historique mais pas pédante. Ce travail titanesque, nous le devons à beaucoup de belles plumes, qui ont rédigé avec passion sur des thèmes qui les passionnent depuis longtemps. Si je vous dis : la bande des quatre, vous allez penser à la Chine. Et bien pour piloter notre ouvrage, Belmont possédait aussi cette bande des quatre, composée d'une femme et de trois hommes, comme en Chine. Voici leurs noms : Lucienne Hubler, Philippe Jan, Louis Gilliéron et Jean-Marc Pasche. C'est aussi à eux que va notre immense gratitude. Croyez-moi, il ne suffisait pas d'avoir du courage, mais l'abnégation devait être totale pour assurer la réussite de ce qui au départ ressemblait à une utopie, avant de devenir réalité.

Je termine ici l'énumération très partielle de tout ce que nous avons construit ensemble, au propre comme au figuré, durant cette législature pour le bien de notre communauté. Il en ressort deux maîtres-mots : nous avons œuvré pour le bien de nos familles et de leurs enfants, et nous avons donné un « coup de fouet » à la convivialité pour que Belmont reste un village où il fait bon vivre.

La Municipalité se réjouit d'ores et déjà de continuer la fructueuse collaboration avec le nouveau Conseil. Quant aux partants, faites-nous le plaisir d'assister à l'une ou l'autre de nos futures séances. Votre avis reste précieux et il s'exprimera librement autour du verre de l'amitié, à l'issue des débats. Si vous choisissez notre séance de décembre ou celle de fin juin, venez aussi avec de l'appétit.

Au nom de votre Exécutif, je tiens à vous remercier officiellement, toutes et tous, pour votre engagement en faveur des Cancoires et pour la confiance que vous nous avez témoignée sans relâche. Sans votre soutien, nous aurions été condamnés à faire du sur place. Et, c'est bien connu, qui n'avance pas, recule. N'en déplaise aux partisans des débats houleux, Belmont prouve, une fois de plus, que l'on arrive à faire avancer les affaires sans devoir se « crêper le chignon sur la place publique ». Puisse les élus cantonaux et fédéraux des partis politiques de tous bords en prendre de la graine, en privilégiant le bien-être des citoyens plutôt qu'un programme partisan, dont les promesses ne rendent que les fous joyeux.

Je vous remercie de votre attention et bon vent à toutes et à tous pour cet été qui s'annonce tropical.

Gustave Muheim, syndic